

# Saumons



ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉFENSE DU SAUMON ATLANTIQUE

En attendant le retour de Saumons, la revue...

En 2011, l'AIDSA à 53 ans

## Le mot du Président

L'adoption de la loi 2006-1772 du 30 septembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques a bouleversé des pans entiers de la réglementation sur la pêche héritée de la loi du 29 juin 1984.

Pour des associations comme la nôtre, ou ANPER TOS (qui renaît de ces cendres depuis son assemblée générale du 11 juin à Clermont-Ferrand, ce que nous saluons avec plaisir), la disparition du CSP (ex Conseil supérieur de la pêche) et de son conseil d'administration, nous prive d'une tribune où l'on pouvait se faire entendre si ce n'est écouter.

Aujourd'hui il faut rebâtir un réseau pour de nouveau s'exprimer et rechercher l'efficacité maximale. Comme je l'ai déjà dit, l'AIDSA n'a pas vocation à se substituer aux associations locales ; mais si celles-ci le souhaitent, l'AIDSA doit amplifier les revendications légitimes de ces dernières.

C'est ainsi que nous avons adhéré au « Collectif ELLE » qui se bat pour la défense d'une des plus belles rivières à saumon de notre pays.

Votre président est allé saluer en AUVERGNE les membres de l'APS, l'Association Protectrice du Saumon de l'axe Loire-Allier, pour qui la pêche à la ligne du saumon dans l'Allier fait partie des souvenirs. Bien sûr localement le devenir du barrage de POUTES est le sujet principal de conversation.

suite en page 16

## La Lettre de l'AIDSA

n° 5-6 1<sup>er</sup> semestre 2011

## Sommaire

- p.2
  - ▶ Nouvelles du 28<sup>e</sup> congrès de l'Ocsan, au Groenland
- p.4
  - ▶ Saint-Pierre et Miquelon et ses saumons canadiens
- p.5
  - ▶ Vie de l'association, l'assemblée générale du 30 avril 2011
- p.6
  - ▶ Rapport moral
- p.8
  - ▶ Nouvelles de l'AST
- p.9
  - ▶ Rapport financier
- p.10
  - ▶ Actualités du printemps, les Lorrains sur l'Allier
- p.12
  - ▶ La Sélune et Poutès
- p.13
  - ▶ Bilan des déclarations de captures de saumons
- p.14
  - ▶ Nos adhérents, écrivains halieutiques

## À vos agendas

- ▶ 10 au 13 octobre, Colloque Ocsan et Ciem, La Vie du saumon en mer, à la Rochelle
- ▶ 17 et 18 février 2012, Paris au Parc Floral, Salon de la pêche sportive
- ▶ début juin 2012, tenue du 29<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Ocsan en Ecosse à Edimbourg

# Nouvelles de l'Ocsan

*L'Organisation pour la conservation du saumon dans l'Atlantique Nord, l'Ocsan, tenait son 28<sup>e</sup> congrès annuel, au GROENLAND à Ilulissat du 7 au 10 juin 2011. L'AIDSA, 1<sup>ère</sup> organisation non gouvernementale française à participer aux travaux de l'Ocsan depuis sa création, était représentée par Philippe MÉRY. La Lettre Saumons est l'occasion de revenir sur cette rencontre...*



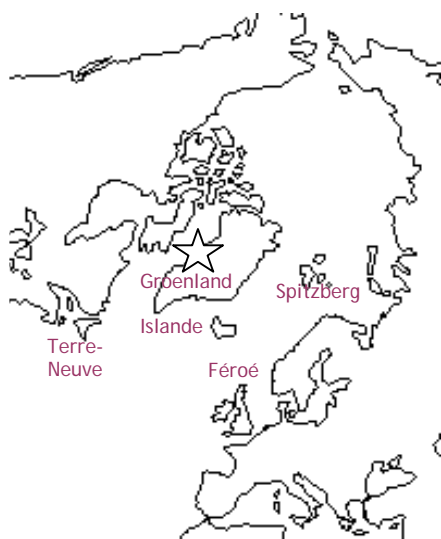
Ph. Méry

La ville d'Ilulissat, lieu du 28<sup>e</sup> congrès

## L'Ocsan s'est réuni au Groenland

*Note de l'auteur : les caractères en italique dans le texte expriment son opinion*

Le 28<sup>e</sup> congrès de l'Ocsan (Nasco en langue anglaise) s'est tenu au Groenland à Ilulissat. Le Groenland est une province autonome du Danemark d'environ 2 millions de km<sup>2</sup> recouvert à 95 % de glace. La population se trouve principalement sur une bande côtière à l'ouest de l'île.



Ilulissat est la 3<sup>ème</sup> ville (5 000 habitants !) du Groenland située à la latitude 69°N, surtout connue pour sa localisation dans la baie de Disko dans laquelle se déverse le tiers de la calotte

glacière du Groenland et où sont produits les plus gros icebergs de l'hémisphère nord (en particulier celui qui a causé le naufrage du Titanic !).



Ph. Méry

**Icebergs dans la baie de Disko : le tiers de la calotte groenlandaise, soit deux millions km<sup>2</sup>, s'y déverse.**

Du fait de l'isolement du Groenland, de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) n'avaient pu faire le voyage (sur neuf ONG représentées, l'AIDSA était la seule ONG française). Chris Poupard n'ayant pu faire le déplacement était remplacé, dans son rôle de représentant des ONG, par Paul Knight (voir en fin d'article la liste des ONG).

Il y avait également deux représentants des pêcheurs et chasseurs du Groenland (KNAP),

invités à titre spécial. Je reviendrai plus loin sur cette ONG.

Concernant la présence des organisations gouvernementales, il manquait les Iles Féroé (pour des problèmes budgétaires) et l'Islande qui s'est retirée de l'Ocsan depuis l'année passée en raison de la crise financière.

Notons la présence de Bénédicte Valadou pour l'Onema parmi la représentation européenne et de Nicolas Fairise, représentant la France pour Saint-Pierre et Miquelon, qui ne fait pas partie de l'Ocsan en tant que tel.

Deux derniers points concernant les participants : le représentant de l'Union européenne : Alan Gray participait à son septième et dernier congrès de l'Ocsan, il sera remplacé par Marco d'Ambrosio. Enfin Malcom Windsor, Secrétaire général de l'Ocsan, devrait se retirer définitivement de ses fonctions en 2012 à l'issue du congrès d'Edinbourg.

**Samedi, premier jour du congrès**, les participants ont été accueillis par un discours de la ministre de la pêche, de la chasse et de l'agriculture du Groenland, en groenlandais !

Une présentation au nom de l'ICES (Centre international pour l'exploration de la mer) a été faite par Gérald Chaput. Un état de la situation du saumon atlantique a été fait (état des stocks, nombre de prises, maladies, projet de réintroductions, problèmes liés au développement des énergies renouvelables en mer (éoliennes off-shore et hydroliennes). Des modèles de prédiction de l'évolution des stocks ont également été présentés.

Puis Ken Whelan a fait une courte présentation sur le projet SALSEA (SALmon at SEA) avec notamment les modalités de collecte des données et les résultats attendus. Les résultats seront présentés à La Rochelle en octobre 2011. L'après-midi ont été abordés les problèmes posés par l'aquaculture dans la séance spéciale : État d'avancement de la Stratégie « Prochaines Étapes » (Next Steps).

Les problèmes liés aux élevages de saumons sont principalement de deux ordres : contamination des saumons sauvages par les poux de mer provenant des fermes aquacoles (*et contamination par virus, bactéries et parasites en général*) et les évasions de saumons d'élevage.

Pour le premier point, la recommandation de traiter l'ensemble des élevages contre les poux de mer, édictées dans les bonnes pratiques d'élevage, a été acceptée par l'association des éleveurs de saumons (IFSA). Une résistance des poux de mer aux traitements classiques se développe et risque de rendre inopérante la recommandation précédente. Les évasions de saumons d'élevage sont également toujours un point

critique et leurs impacts devront être suivis.

Dans les réunions préliminaires, des commentaires assez « vifs » ont été échangés entre les ONG et l'IFSA. L'IFSA ne considère pas que les élevages aient une incidence sur l'augmentation des poux de mer sur les populations sauvages. L'IFSA considère d'autre part qu'elle devrait faire partie de l'Ocsan au même titre que les ONG. Ce n'est pas l'avis des ONG qui considèrent que l'IFSA est une association dont le but est de défendre les intérêts commerciaux de ses membres et non pas la préservation des saumons sauvages.

En fin de journée, les situations locales ont été abordées lors des « FAR » (Focus Area Report).

**Le deuxième jour du congrès** se sont tenues les réunions des commissions dites régionales.

Pour la commission « Amérique du Nord », un exposé du représentant de la France a été faite. À Saint-Pierre-et-Miquelon 1,5 tonne de saumons sont pris en mer dont la moitié en pêche récréative. Ces saumons proviennent de rivières d'Amérique du Nord d'après des analyses génétiques (94 % Canada et 6 % USA).

*Cette quantité de prises peut sembler faible mais les saumons des rivières américaines (USA) sont dans une situation très préoccupante et toute prise est sans doute de trop.*

Pour la commission « Groenland Ouest », depuis un an les groenlandais dépassent les quotas de prises qui leur sont alloués (20 tonnes attribuées en 2010 pour 40 tonnes effectivement pêchées). Les pêcheurs groenlandais demandent à relever ces quotas car ils constatent d'une part que le saumon est plus abondant que par le passé et, d'autre part, qu'il est présent au Groenland

beaucoup plus tôt dans la saison. Ils demandent également à ce que soit autorisée une pêche commerciale, et non plus seulement une pêche de subsistance comme jusqu'à présent. Ces revendications étaient appuyées par une manifestation des pêcheurs devant l'hôtel et par la présence au congrès, à titre d'observateurs, de deux représentants de ces mêmes pêcheurs.



Ph. Méry

#### Manifestation des pêcheurs et de chasseurs groenlandais

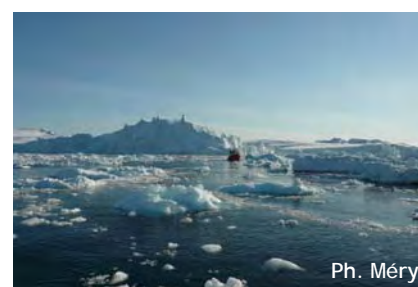
Les saumons pris au Groenland proviennent principalement de rivières d'Amérique du Nord. *Les remarques faites pour Saint-Pierre-et-Miquelon quant à la situation du saumon dans les rivières américaines s'appliquent également au Groenland.*

À noter qu'il existe une rivière hébergeant des saumons au Groenland.

Pour la commission « Atlantique Nord Est » a été évoquée la reprise éventuelle de la pêche commerciale pour les îles Féroé.

**Le dernier jour du congrès (lundi)** ont été présentés les comptes rendus des jours précédents pour approbation.

#### Philippe Méry



Ph. Méry

#### La baie de Disko et ses Icebergs

Note de l'auteur :

*Je ne sais pas s'il y a eu beaucoup de nouveautés pendant ce congrès. Après discussion notamment avec Bénédicte Valadou, il semblerait que non.*

*Pour ma part, entre les documents fournis par l'Ocsan que j'avais lus avant, les conférences, et la troisième journée avec l'approbation des comptes rendus, j'ai eu l'impression d'avoir entendu 3 ou 4 fois les mêmes choses.*



#### Les ONG présentes :

Canada : Atlantic Salmon Federation Canada (David Meerburg et Sue Scott)

U.K. : Atlantic salmon Trust (Anthony Andrews et Pr. Ken Whelan)

Suède : Coalition Clean Baltic (Gunnar Norén)

Irlande : Federation of Irish Salmon and Sea-trout Anglers (Noel Carr)

Irlande : Irish Seal Sanctuary (Patrick Peril)

Norvège : Norskelakseelver (Norwegian Salmon Rivers) (Torfinn Evensen)

Norvège : Norwegian Association of Hunters and Anglers (Oyvind Fjedeth)

U.K. : Salmon and Trout Association (Paul Knight)

France : AIDSA (Philippe Méry)

#### L'Organisation pour la conservation du saumon de l'atlantique nord



L'Ocsan, présidée par Madame Mary COLLIGAN, regroupe les États concernés par le saumon atlantique : le Canada, le Danemark (représentant les Îles Féroé et le Groenland), la Norvège, la Russie, les États-Unis et l'Union Européenne (représentant les États membres de l'Europe).

De plus, 34 organisations non-gouvernementales, les ONG, sont accréditées auprès de cet organisme intergouvernemental, dont l'AIDSA, 1<sup>ère</sup> ONG française à y participer depuis sa création en 1983.

Le 29<sup>e</sup> congrès de l'Ocsan se tiendra à Edimbourg en Écosse début juin 2012.

## Saint-Pierre et Miquelon et ses saumons ... .. canadiens

Le cru 2011 du feuilleton Saint-Pierre et Miquelon est bon : enfin du nouveau ! On s'est en effet décidé à faire ce qu'il fallait, c'est à dire à rechercher l'origine génétique des saumons capturés dans ce petit coin de « France ».

Rappelons d'abord comment les choses se passent là-bas. Hormis le tourisme, la seule ressource propre du petit archipel est la pêche. C'est ainsi qu'en 2010, les professionnels ont pris 205 saumons avec leurs filets. Comme il n'y a rien à faire le dimanche, les îliens se distraient ... en pêchant. Cette même année, ils ont donc attrapé 768 saumons. On remarque tout de suite le côté inattendu de la situation : les

« amateurs », qui mettent 57 bateaux à la mer, font trois fois plus fort que les professionnels ! Le poids total des prises était en 2010 de 2,7 tonnes contre 3,4 chacune des deux années précédentes.

Le volume de ces prises déplaît aux américains qui font remarquer qu'il correspond à la population totale de la seule grande rivière à saumons qu'il leur reste, la Penobscot (fleuve de 563 km de long, se jetant au centre de l'état du Maine au sud-ouest de la baie de Fundy) et qu'il compromet les efforts de repeuplement d'autres rivières comme la Connecticut où les dollars investis dans les plans saumon se comptent par dizaines de millions, sans grand

résultat. Les Canadiens ne sont pas de meilleure humeur, puisque nos petites îles sont à quelques kilomètres de Terre-Neuve et de ses saumons, et au milieu du passage qui permet aux migrateurs de rejoindre le golf du Saint-Laurent.

Sous l'égide de l'Ocsan, les mécontents ont donc réclamé des études, et cela depuis vingt ans. On leur a servi mollement des informations sans intérêt réel, la France n'ayant pas envie que l'on en sache trop et trop vite sur ce qui pourrait passer pour du brigandage des poissons d'autrui. Mais la vérité éclate enfin, et l'Ifremer local nous apprend qu'en 2010, 51 saumons ont été clipsés de leur adipeuse à fin d'analyses ADN.

Résultat : 6 % des poissons sont bien d'origine américaine, les 94 % restants étant canadiens. On apprend même qu'en 2004, un premier résultat plus ou moins secret montrait que sur 25 poissons, tous étaient canadiens.

Les Français de l'archipel piratent donc les saumons de

leurs voisins, ce qui était prévisible. Quoi faire, voilà qui va alimenter quelques conversations dans les temps à venir. Interdire la pêche au saumon est quasiment impossible, amateurs et professionnels prennent dans leurs filets d'autres poissons, et rejeter les saumons capturés par hasard est inutile car ils sont

moribonds. Restreindre, la pêche, c'est déjà fait, il y a des périodes où elle est permise et d'autres où elle ne l'est pas. Alors ?

Frédéric MAZEAUD

## La Rochelle, tout sur la vie marine du saumon

Dans la prochaine Lettre Saumons (second semestre 2011), nous ferons un premier



bilan du sommet organisé sous

l'égide de l'Ocsan et le CIEM, le Centre international pour l'exploration de la mer (ou ICES) sur le thème : la vie marine du saumon, résultats des dernières recherches et leurs implications dans la gestion des stocks. L'AIDSA était présente, représentée par son président Jean ALLARDI et par son Vice-Président Jean-Paul CŒURET.



## Vie de l'association

### Assemblée générale ordinaire 2011

*L'Assemblée générale ordinaire de l'AIDSA, portant sur l'exercice 2010, s'est tenue le 30 avril 2011 dans les locaux du Fiap Jean Monnet à Paris.*

L'Assemblée générale commence à 14 h 30 h avec 14 participants et 28 pouvoirs.

Le président Jean ALLARDI accueille les participants, notamment Jeremy READ venu tout exprès d'outre-Manche, puis présente le rapport moral.

Ce rapport 2010 est un peu à cheval sur 2011 car il est difficile d'être en retard sur l'actualité. Le président s'est mobilisé personnellement sur de

nombreux fronts : salon de la pêche sportive de février, réunion du Fario Club, Collectif Ellé, future participation au colloque fondateur de « Rivières Sauvages » à Annecy le 20 mai 2011 ; ce dont nous le remercions. Petit bémol au réseau « Rivières sauvages », un participant à l'assemblée exprime une crainte : que ce colloque ne serve d'alibi pour pouvoir polluer le reste des rivières.

Notre action au niveau international découle de notre participation à l'Ocsan à Québec en juin 2010. En ce qui concerne la réunion Ocsan elle-même, nous avons déjà dit qu'elle manquait de densité. Heureusement, nous avons pu nouer des contacts cordiaux avec divers membres de la

FQSA, la fédération québécoise du saumon atlantique, qui nous ont très aimablement reçus. Nous les avons d'ailleurs précédemment accueillis en France : ces liens sont à resserrer. Le président rappelle que nous sommes présents aux Cogépomi et remercie ceux qui nous y représentent. Il mentionne aussi les liens qui nous rapprochent du Club des Saumoniers. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Dans la foulée de ce rapport, on signale qu'un de nos amis bretons, Philippe GERMAIN, désirerait être le correspondant local de l'AIDSA. L'Assemblée n'y voit pas d'objection. Il nous donne des nouvelles de sa rivière, le Goyen, la rivière d'Audierne en Cap Sizun où les eaux étaient très basses

pendant la saison de pêche et les poissons vulnérables. Un grand nombre de poissons furent capturés, 105 au total, contre une moyenne de 35 les autres années. Nous le remercions pour sa bonne volonté.

Bernard LEROY présente le rapport financier. L'exercice 2010 se termine avec un résultat bénéficiaire de 5 798 €, en grande partie grâce à l'aide financière du ministère de l'écologie qui a doublé son aide. Pour l'exercice 2010, les frais de mission sont en augmentation, la participation à l'Ocsan à Québec s'étant révélée onéreuse. Quant au bilan, il est en équilibre à 23 011 €. L'AGO approuve à l'unanimité le rapport financier du trésorier et les comptes de l'association pour l'année 2010, ce qui vaut quitus donné au trésorier pour sa gestion. Le budget prévisionnel est reconduit avec des dépenses à 16 250, dont 3 000 € pour la mission Ocsan, des recettes à 19 550€ et un résultat de 3 300€. Le nombre de cotisants est de 200, pour un estimatif de 400 sympathisants.

Au chapitre des questions diverses, la parole est à Jeremy READ qui nous expose la situation en Grande Bretagne. En Angleterre et au Pays de Galles, 2010 fut une mauvaise année par manque d'eau. En revanche, la situation fut meilleure en Ecosse où on a capturé nombre de saumons de

trois hivers de mer, avec un record sur la Tweed et ses 23 219 poissons capturés à la ligne (environ 10.000 en 2009) et la plupart relâchés. On attend les chiffres de 2011.

Bernard LEROY et Gilles KUNTZ nous donnent des nouvelles des remontées de saumons de printemps en France à la fin avril 2011. Sur l'Élorn 130 saumons, ce qui est bien. Dans la Garonne (94) et la Dordogne (168), soit 262 poissons, ce qui reste très faible mais mieux qu'en 2010 à la même saison. Sur le Rhin seulement 30 poissons, et en Loire-Allier on en est à 402 poissons à Vichy. Mais les débits baissent partout et la température de l'eau monte, ce qui risque de stopper les migrations et si la sécheresse perdure, attention à la survie de ces saumons durant l'été.

Bernard GUERULT nous signale qu'en ce printemps, la Touques présente un bon débit. On y a vu 30 saumons et on y espère plus de 5 000 truites de mer (5 420 en 2009 et 5 542 en 2010). Sur le Rhin, Gilles KUNTZ fait état de 80 saumons remontés en 2010. Christian VERNES s'inquiète de la prolifération des silures sur le Rhin.

Bernard LEROY nous parle de la réunion qui s'est tenue à Biarritz le 11 avril sur une initiative de Marc-Adrien MARCELLIER représentant le NASF. Une utile rencontre

associant une vingtaine de représentants associatifs, pêcheurs à la ligne, pêcheurs professionnels estuariens, scientifiques et l'Onema permettant d'y voir plus clair sur la réalité de la pêche estuarienne de l'Adour et d'échanger sur les échos concernant la pêche des salmonidés migrateurs par les filailleurs côtiers basco-landais.

L'Assemblée générale missionne Philippe MÉRY pour représenter l'association à la prochaine réunion de l'Ocsan à Ilulissat au Groenland du 7 au 10 juin.

On évoque la réunion de La Rochelle, en octobre, sous l'égide de l'Ocsan sur le bilan du projet SALSEA.

Suites de la convention hydro-électrique signée en juin 2010, le dossier d'effacement des barrages de la Sélune prend bien du retard et nécessite une mobilisation des associations.

Celui du devenir de Poutès a fait l'objet au printemps d'une proposition de barrage alternatif, rejeté par l'administration et la majorité des ONG. Une deuxième proposition pour le devenir de Poutès est en cours d'établissement par EDF avec le concours de l'Onéma. Attendons de voir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 35

Frédéric MAZEAUD

## Le rapport moral du président

Par Jean ALLARDI

L'année 2010-2011 doit être considérée comme une année de transition pendant laquelle l'AIDSA et son nouveau président cherchent leur voie.

Pour moi, l'AIDSA n'est pas une association comme les autres. Elle a le défaut de toutes les

associations où la délégation de pouvoir conduit à la situation que l'on a connu et qui peut être grave et d'un autre côté, le militantisme tout azimut qui peut conduire à des situations excessives par rapport à l'idée et à l'image que l'on se donne de notre association.

Pendant cette année, j'ai écouté et observé le monde qui nous entoure. Je pense avoir répondu présent chaque fois que l'on a sollicité l'AIDSA et ma participation au salon de la pêche sportive à la Porte de Versailles a été un moment fort pour cela.



Entre voyages de pêche à l'étranger et vieux souvenirs, il y a tant de choses à dire !

L'AIDSA n'a pas vocation à se substituer aux associations locales qui, proches de terrain, mènent un combat juste et parfois difficile pour la défense du saumon atlantique.

La connaissance et la reconnaissance de l'AIDSA doivent être telles que les associations locales - et nos adhérents qui en font partie - viennent la solliciter à participer à leur action. Si le combat nous paraît juste et loyal, nous répondons toujours présent.

C'est ainsi qu'un membre de l'AIDSA nous a mis en contact avec le collectif Ellé qui se mobilisait contre l'implantation d'une décharge industrielle sur le haut bassin de la rivière Ellé.

Notre action a été modeste (un courrier aux commissaires enquêteurs). Mais l'action collective et la mobilisation locale ont été efficaces puisque le projet industriel a été abandonné.

De la même manière, nous sommes sollicités pour faire partie de la « Fondation Rivières Sauvages » animée entre autre par Gilbert COCHET.

Au niveau international, nous avons été largement représenté

en 2010 au congrès de l'Ocsan qui s'est tenu au Québec.

Congrès de transition diront certains, mais pour ma première expérience, hormis les contacts avec les collègues étrangers, je ne peux pas me faire une idée à partir de cette seule expérience.

Cette année, nous n'aurons qu'un seul représentant au congrès qui se tient au GROENLAND et, sauf erreur de ma part, les ONG n'ont pas été sollicitées pendant l'intersession. WAIT AND SEE comme diraient les Anglais !

Nous maintenons des relations suivies avec nos collègues de la FQSA, personne morale adhérente à l'AIDSA, que nous avons reçu en France au mois de mai dernier.

Grâce à l'action soutenue de notre représentant auprès du NASF, nous sommes tenus au courant des actions qui sont menées dans cette partie nord de l'Europe et dans le reste du monde.

C'est toujours avec un grand plaisir et un grand honneur d'accueillir parmi nous notre ami Jeremy READ qui traverse le Chanel pour nous rendre compte de ce qui se passe en Angleterre et au sein de l'Atlantic Salmon Trust, l'AST.

L'AIDSA a largement été sollicitée par le ministère de l'environnement sur le devenir des barrages de Vezins et de la Roche-qui-Bois qui doit être notre priorité.

Certes l'environnement local n'est pas facile, mais nous devons saisir l'opportunité. C'est ce que j'ai déclaré, à l'invitation du FARO CLUB de France lorsqu'il m'a invité à venir leur parler du saumon de la Seine. Leur déception a sans doute été grande, mais il faut savoir rester réalistes !

La réalité quotidienne, ce sont les membres de l'AIDSA qui sont plus que présents dans les Cogépomi où ils sont confrontés aux difficultés basiques et contradictoires de la gestion piscicole.

La réalité quotidienne, c'est aussi nos collègues qui prennent la plume pour nourrir la Lettre Saumons. On doit tous un grand merci à Bernard, notre trésorier, pour le travail considérable. Vous avez tous reçu la Lettre du 4<sup>e</sup> trimestre 2010, alors que la Lettre 2011 est déjà en préparation.

L'année 2011 qui s'annonce « chaude » doit voir se mettre en place une collaboration avec le « Club des Saumonniers », personne morale de l'AIDSA, afin que les pêcheurs de saumons déclarent non seulement leurs captures (c'est obligatoire) mais aussi que les pêcheurs de saumons déclarent les poissons qu'ils remettent à l'eau (toutes les informations sont sur le site Saumomag, consultez le).

C'est sur cette lueur d'espoir que je souhaite terminer ce rapport moral.

Je vous remercie pour votre attention.

Jean ALLARDI



# Nouvelles de l'Atlantic Salmon Trust

Par Jeremy READ



Cette année Dr Melfort Campbell a remplacé Sir Robert Clerk à la présidence de l'Atlantic Salmon Trust (AST).

En 2010, l'AST a dirigé son action surtout en direction de la phase maritime de la vie des saumons et des truites de mer.

Elle soutient ainsi le projet « SALSEA-Merge » et, parmi les ONG, l'AST est le principal donateur à ce projet de dimension internationale pour l'étude des migrations marines des salmonidés. Cette opération est exposée sur les sites Internet de l'AST et de l'Ocsan. Le grand symposium qui se déroulera à La Rochelle en octobre 2011, intitulé « Les Saumons en Mer - Avances Scientifiques et Implications pour la Gestion » sera l'occasion d'une synthèse des informations collectées depuis le début du projet.

L'AST continue ses efforts pour la diminution en Ecosse de la pêche au filet des stocks mixtes. La décision reste de la compétence du Ministre, mais la politique actuelle exige aussi, pour supprimer une pêcherie, une volonté chez le vendeur et l'acheteur. En Angleterre, quelques pêcheurs au filet dérivant continuent à exploiter les stocks mixtes au large de Northumberland (Nord Est

Angleterre), mais leur nombre diminue car l'agence de l'environnement ne renouvelle pas les permis qui expirent.



## La région du Northumberland

En Irlande, la pêche au filet reprend dans les régions où il est démontré que les stocks sont en bonne santé.

L'AST intervient alors sur l'ensemble des points qui déterminent l'avenir de l'exploitation des stocks mixtes.

La problématique aquacole continue également à beaucoup occuper l'équipe de l'AST. Avec notamment une analyse des effets, sur les populations de truites de mer, des poux provenant des saumons d'élevage. Sur la base d'une politique de suivi des poux de mer, l'AST demande une aquaculture plus modérée qui tienne compte du contexte local. Le Gouvernement commence à prendre en compte l'approche scientifique de l'AST.

L'AST est préoccupée des effets éventuels sur les salmonidés migrateurs du développement des énergies renouvelables en pleine mer, la production, puis le transport de cette électricité. Aux côtés de la Fédération du saumon atlantique, la FSA (Nord Amérique) et de la Science Marine Ecosaise (organisation

gouvernementale de recherche) l'AST veut surtout comprendre les effets sur les migrations des champs électromagnétiques des câbles sous-marins qui relient les génératrices à la terre. Elle s'intéresse aussi des éventuelles perturbations engendrées par les turbines sous-marines qui utilisent l'énergie de la marée ou de celle de la houle.

Au niveau des rivières, l'AST a adopté une approche basée sur le fonctionnement des écosystèmes pour encourager, chez les gestionnaires des pêcheries, une prise de conscience des questions bio-régionales. L'AST concentre en particulier son attention sur la nécessité d'une meilleure évaluation des stocks, base pour les mesures à prendre au niveau des bassins, en abandonnant le recours à l'utilisation de statistiques, notoirement inexactes, pour dimensionner le niveau des captures. Nous explorons de nouvelles méthodes pour évaluer les stocks, surtout dans les rivières à structure de population complexe.

L'AST organise également des groupes de travail et des colloques sur les débits des rivières et sur la vie des truites de mer, avec comme objectif l'amélioration des habitats (en eau douce et en eau salée) composante essentielle des écosystèmes aquatiques.

Les principales organisations de la pêche et de la gestion des rivières travaillent de plus en plus de concert, sous l'égide de la Fishmongers' Company pour assurer la coordination des travaux, surtout en matière de communication et de lobbying.

L'AST maintient une certaine distance avec les organisations



sportives. En effet, au travers de son objectif de facilitation et de promotion de la recherche, elle compte fournir, aux gérants des pêches, les connaissances nécessaires pour porter l'abondance naturelle des saumons sauvages et des truites de mer à des niveaux qui permettront une récolte sécurisée. Il est important que chaque directeur, représentant de ces organisations, apprenne à respecter le point de vue des autres. Nous cherchons enfin la réalisation d'un groupe de pression, en faveur des poissons sauvages, qui soit soudé et conforté par l'approche scientifique et une bonne communication.

Jeremy READ

#### LA REMONTÉE DE PRINTEMPS EN GRANDE BRETAGNE

En Angleterre et au Pays de Galles, on a vu au printemps 2011 une remontée assez faible en raison d'un manque d'eau généralisé dans les rivières (et qui se prolonge), même si dans le Sud ont été observées de belles remontées de truites de mer.

Mais en Ecosse, dans le Nord et dans l'Est, la remontée printanière s'est bien passée, avec toutefois une curieuse structure de population. Un manque de saumons de deux hivers en mer et des saumons de trois hivers plus nombreux. Il est possible que ces poissons aient grossi plus lentement que d'habitude, et qu'ils soient restés plus longtemps en mer. Les résultats du projet de recherche SALSEA nous éclaireront sans doute.

Peut-être verrons-nous cette année la même chose qu'en 2010. En effet, après une remontée de printemps très faible (avec presque toutes les captures remises à l'eau), on a vu beaucoup de poissons arriver avec un mélange de grilles et de saumons d'été. Puis, à partir de juillet, des poissons en bonne condition sont revenus en nombre.

On estime que le bilan 2010 des captures de saumons à la ligne en Ecosse sera le plus élevé, un record. Sur la Tweed, par exemple, un total de 23.219 captures, la plupart relâchés.

On attend avec impatience les résultats de cette année.

J.R.

## Le rapport financier du trésorier

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive nos comptes sont établis en conformité avec le règlement n°99-01 du 16 février 1999, modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 du Comité de la réglementation comptable.

Leur certification est intervenue le 29 avril 2011 par notre commissaire aux comptes, Paul-Bernard SOUCASSE, expert comptable à TOULOUSE.

### Un résultat 2009 positif

L'exercice 2010 se termine au 31 décembre avec un résultat bénéficiaire qui s'élève à (+) 5 798 €.

Ce résultat trouve son origine, pour l'essentiel, dans l'augmentation du montant de l'aide financière du ministère de l'écologie qui a doublé en 2010 passant de 5 500 € à 10 000 €, les autres recettes restant

stables : cotisations, dons et ventes de produits divers.

Cette augmentation de nos recettes s'accompagne cependant d'une augmentation des frais de gestion de l'association en raison surtout des frais de missions qui passent de 4 071 € à 7 254 € (surcoût de la mission Ocsan 2010 au Québec) et de la reprise de la publication de la Lettre Saumons (3 numéros en 2010) sur la base de la nouvelle présentation s'inspirant de l'ancienne revue Saumons.

À noter le bon résultat du salon de la pêche 2010 qui nous permet d'enregistrer une recette d'environ 430 € grâce à la vente de différents produits associatifs (pins, macarons, revues, jeux du saumon...) et à la vente sur le stand des ouvrages halieutiques écrits par nos adhérents, en particulier celui de Sylvie TISSIER « La Rivière du Paradis ». Sur la vente de ces livres, l'éditeur

« La Cheminante et Méthaphore Diffusion » nous rétrocède le tiers du prix hors taxes.

L'exercice 2010 a ainsi permis de poursuivre l'objectif que s'était fixé le Conseil d'administration depuis 2008, à savoir, retrouver une capacité d'autofinancement.

L'effort est à maintenir sur 2011, ce qui nous devrait permettre de retrouver, en plus grand nombre, nos adhérents et sympathisants qui saluent d'ores et déjà la parution de la Lettre Saumons.

### Sur le bilan au 31 décembre 2010

Le bilan 2010 affiche un total en équilibre à 23 011 € au 31 décembre 2010. Nos créances étant nulles, nos disponibilités sont de 23 011 € soit 43 % de plus que l'année passée à la même époque.

Nos charges à payer s'élèvent à 1 200 € qui correspondent aux honoraires d'expertise 2009 et 2010 comptable à régulariser (en attente des factures).

### BILAN récapitulatif au 31 décembre 2010

ACTIF	PASSIF
Créances 0 €	Ressources propres 21 810,96 €
Disponibilités 23 010,96 €	Dettes 1 200,00 €
23 010,96 €	23 010,96 €

#### Sur le compte de résultat au 31 décembre 2010

L'exercice est donc positif avec des recettes en hausse (subvention du ministère) mais aussi des frais en hausse (mission).

Apparaît en dépenses, comme en recettes, la somme de 1 603 € (en baisse) qui correspond aux frais, dûment

justifiés, engagés par les membres du Conseil qui renoncent à leur remboursement par l'association, contre l'établissement d'un reçu fiscal (66 % de réduction d'impôt).

En fin d'année, notre « chiffre d'affaires », stable par rapport à 2009, s'élève à 6 275 € (5 105 € de dons et cotisations et 1 170 € de la vente des produits associatifs).

Enfin, l'année 2010 a permis de solder les difficultés rencontrées pour le remboursement des frais d'accès à nos comptes *via* l'Internet (45 € enfin remboursés par le Crédit Agricole), les produits financiers (dont 251 € d'intérêts sur le Livret A) restent supérieurs aux frais financiers qui s'élèvent à 40 €.

#### COMPTE DE RESULTAT 2010

	31/12/2010 Total	31/12/2009 Total	31/12/2008 Total
<b>Produits d'exploitation</b>	17 878 €	14 755 €	12 574 €
(subventions)	(10 000 €)	(5 500 €)	(3 000 €)
(cotisations et dons)	(5 105 €)	(4 925 €)	(5 025 €)
(comprenant abandon remboursement de frais)	(1 603 €)	(2 593 €)	(3 021 €)
(ventes produits divers)	(1 170 €)	(1 737 €)	(1 528 €)
<b>Charges d'exploitation</b>	12 337 €	10 033 €	10 853 €
(dont frais de missions, assemblées séminaires)	(7 254 €)	(4 071 €)	(2 057 €)
(dont fournitures, photocopies, impression)	(1 597 €)	(845 €)	(3 375 €)
(dont frais postaux)	(492 €)	(337 €)	(1 000 €)
(autres charges)	(2 994 €)	(4 780 €)	(4 421 €)
<b>1- Résultat d'exploitation</b>	<b>5 541 €</b>	<b>4 721 €</b>	<b>1 721 €</b>
<b>Produits financiers</b>	256 €	238 €	300 €
<b>Charges financières</b>	0 €	0 €	0 €
<b>2- Résultat financier</b>	<b>256 €</b>	<b>238 €</b>	<b>300 €</b>
<b>3- Résultat courant avant impôts</b>	<b>5 795 €</b>	<b>4 959 €</b>	<b>2 021 €</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	0 €	170 €	0 €
<b>Charges exceptionnelles</b>	0 €	0 €	0 €
<b>4- Résultat exceptionnel</b>	<b>0 €</b>	<b>170 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>18 134 €</b>	<b>15 163 €</b>	<b>12 874 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 337 €</b>	<b>10 034 €</b>	<b>10 853 €</b>
<b>BENEFICE (OU PERTE)</b>	<b>(+) 5 797 €</b>	<b>(+) 5 129 €</b>	<b>(+) 2 021 €</b>

En conclusion, il s'avère nécessaire de poursuivre l'effort engagé depuis quatre ans (rappelons que l'exercice 2007 était déficitaire).

La capacité d'autofinancement de l'association doit continuer à s'améliorer (cotisations et dons) en offrant à nos adhérents et sympathisants une qualité

accrue de service : site Internet, Lettre Saumons qui doit paraître quatre fois par an, participation accrue de l'association au sein des différents événements pour la défense et la restauration de nos rivières à salmonidés.

Nous sommes en bonne voie, puisqu'au début du second

trimestre 2011, le produit des cotisations et dons atteint déjà 79 % du montant 2010.

Je vous remercie pour votre attention.

Bernard LEROY

## Actualités de ce printemps

### Des conditions hydrologiques difficiles pour les migrateurs

#### L'exemple de l'Allier aux barrages des Lorrains

Ce printemps 2011 a été difficile pour nos grands migrateurs, records de faibles débits, températures exceptionnellement chaudes, bref tous les indicateurs sont au rouge... avant les pluies de l'été.

C'est dans ce contexte délicat que des sympathisants nous ont informé de concentrations anormales de poissons en aval du barrage des Lorrains, 1<sup>er</sup> obstacle sérieux après la confluence de l'Allier et de la Loire : nouvelle passe à poissons à sec, fuites dans le barrage VNF, actes de braconnage. Après une migration de plusieurs mois et des centaines de kilomètres, aloses, saumons étaient stoppés aux Lorrains, quel gâchis !

Immédiatement nous en avons informé l'APS, l'association de protection du saumon de l'axe Loire-Allier qui s'est rendue sur place, et avons écrit à la ministre de l'écologie.

Vous trouverez ci-contre la réponse du préfet de la Nièvre du 20 juillet 2011.

Monsieur,

Par courrier en date du 10 mai 2011, vous attirez l'attention de Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement sur la situation que rencontrent les poissons migrateurs au niveau du barrage des Lorrains sur la rivière Allier en amont de la confluence avec la Loire.

Les poissons migrateurs arrivent au barrage des Lorrains après un périple parfois long et difficile. Afin de faciliter leur passage une passe à poisson a été aménagée en 2007. Cette passe est constituée de bassins successifs. En rive droite de cette passe une doucine a été aménagée afin de favoriser la remontée des anguilles.

Au début du mois de mai 2011, il a été constaté un mauvais fonctionnement de cet ouvrage. En effet, la partie mobile du barrage fuyait abondamment en raison de hausses percées, la passe à poissons était encombrée d'embâcles, ce qui n'optimisait pas son fonctionnement et de nombreux poissons étaient bloqués dans le remous du barrage.

Suite à un contrôle de l'ouvrage des mesures à prendre d'urgence ont été demandées au gestionnaire de l'ouvrage (l'établissement public VNF), ainsi que des mesures de gestion courante pour assurer le fonctionnement de la passe à poissons.

Il a été proposé d'enlever les embâcles et granulats retenus dans l'ouvrage, de régler l'entrée biologique de la passe de manière à créer une chute d'eau de 20 à 30 cm et de colmater en urgence les hausses percées. Ces opérations ont été réalisées entre le 10 et le 13 mai 2011 par les agents de VNF.

L'étanchement provisoire du barrage a eu pour effet immédiat de rehausser la retenue d'eau en amont du barrage et rendre ainsi plus attractive la passe à poissons. Cette réparation d'urgence a été complétée par une solution plus pérenne les 21 et 22 juin 2011 où des sur-hausses ont été apposées sur le cadre métallique des hausses abimées.

Les mesures suivantes de gestion courante ont été préconisées : entretien régulier de l'ouvrage, réglage du niveau normal de la retenue d'eau amont, par la manœuvre des hausses tout en privilégiant la manœuvre côté passe pour aspirer les matériaux, réglage de l'entrée de la passe de manière à créer une hauteur de chute constante.

Je vous informe également que le règlement d'eau du barrage des Lorrains est en cours de rédaction. Son objectif est d'optimiser la gestion de cet ouvrage en optimisant son fonctionnement, et en s'assurant de l'entretien régulier des ouvrages qui le constituent.

Concernant le braconnage, par courrier en date du 14 avril 2001, Monsieur le Préfet de la région qui pilote le plan de gestion des poissons migrateurs sur cet axe a invité les agents de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) ainsi que l'office national de la chasse et de la faune sauvage à une surveillance accrue sur des secteurs à forte concentration de saumons notamment au pied des principaux ouvrages sur les rivières. Dans le cadre du plan de contrôle mis en oeuvre au niveau départemental, des contrôles réguliers sont effectués auprès des ouvrages du département afin que tout acte délictueux à l'encontre des poissons migrateurs soit réprimandé.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

# Le dossier de la Sélune en panne ?

*Il y a plus d'un an la ministre annonçait la décision de non renouvellement des concessions des barrages de la Sélune et leur effacement programmé...*

*Ci-contre la lettre de notre président du 11 juillet 2011 à la ministre.*

*Affaire à suivre...*

Madame la ministre,

Le 13 novembre 2009, Madame C. JOUANNEAU annonçait la volonté du gouvernement « d'effacer » les barrages de VEZINS et de la ROCHE QUI BOIT, implantés sur la Sélune. Malgré les difficultés, une telle annonce ne pouvait que réjouir une association comme l'AIDSA.

Nous avons dû rapidement constater que nos concitoyens étaient plus enclins à protéger l'environnement immédiat qu'ils avaient toujours connu, plutôt que de se mobiliser pour un projet ambitieux de redonner à un fleuve et à son bassin un nouvel espoir.

Nous gardons à l'esprit les conséquences écologiques lourdes de la dernière vidange décennale qui sont bien la preuve de la dégradation de la qualité de l'eau lorsqu'on modifie d'une façon drastique les conditions d'écoulement de la masse d'eau.

Aujourd'hui les structures administratives (SDAGE, SAGE, CLE, etc.) sont en place et les collectivités travaillent. Nous restons convaincus que les aménagements réalisés sur les bords de la retenue de VEZINS pourront trouver toute leur place dans le nouveau projet.

Malgré notre attachement à la défense du saumon atlantique, nous avons présent à l'esprit la richesse de notre patrimoine de migrateurs amphihalins qui justifie la mise en place par votre administration d'une stratégie nationale pour les poissons migrateurs.

Les enjeux de la Baie du Mont St Michel, nous obligent à mener cette opération de reconquête de la vallée de la Sélune d'une façon exemplaire. Sachez que vous pouvez compter sur nous.

Il ne faut pas laisser aux acteurs locaux la possibilité de nourrir de faux espoirs en laissant la situation perdurer.

Afin d'apporter, à travers un geste fort, qui marquerait la volonté irréversible de l'Etat dans ce domaine, nous souhaiterions connaître ce qui empêche Monsieur le Préfet de la Manche de mettre un terme à la concession qui lie aujourd'hui l'Etat à Electricité de France.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez croire Madame la Ministre en l'expression de nos sentiments respectueux.

## Le devenir de Poutès sur le haut Allier

*Ce printemps, une avalanche de projets alternatifs à l'aménagement des ouvrages, le premier (mi-avril) agace, le second (fin juin) séduit...*

Après 75 ans d'exploitation, la concession du barrage de Poutès a pris fin le 31 janvier 2007, les associations demandant depuis longtemps son effacement.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, après deux ans de discussion, intervient le 23 juin 2010 la signature d'une « convention pour une hydroélectricité durable » qui reste muette sur le devenir de Poutès. Seul engagement, celui d'un renouvellement de la concession à EDF qui promet une alternative innovante en

amont de l'ouvrage, pour une même production électrique.

Des mois passent et le 13 avril 2011, une alternative est présentée qui agace les ONG. La fameuse alternative amont, tant attendue, est abandonnée. Elle est remplacée par un ouvrage classique au droit de l'ancien barrage : 3 à 5 m de haut, abandon du clapet effaçable au profit d'une voûte en béton, l'échelle à poissons passe de 25 à 40 m, le débit réservé transite par une vanne de fond... Bref, tout pour plaire, le projet fâche

les ONG et l'administration le rejète.

Dernier épisode, le 28 juin, enfin un projet qui séduit tout le monde. Le seuil de 17 m passe à 4 m, la retenue de 3,7 km à 350 m (terminé les éclusées), de vrais dispositifs de montaison et dévalaison, un débit réservé qui double à 5 m<sup>3</sup>/s, un clapet central effaçable pour la continuité sédimentaire, un productible maintenu à 33 GWh. Cela bouge du côté de l'Allier. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

# Bilan provisoire des déclarations de captures de saumons à la ligne en France

Le bilan provisoire des captures de saumons à la ligne en France à la fin juillet 2011

*L'Onema, nous a aimablement autorisés à publier les estimations provisoires, à la fin juillet 2011, des captures de saumons à la ligne en zone fluviale : 895 saumons déclarés, un résultat provisoire assez moyen...*

Il est vrai que les conditions de faibles débits de ce printemps ont pu influencer les remontées et les captures, dans un sens, ou dans l'autre.

Toujours est-il que sur les rives de nos rivières les saumons étaient plus nombreux (ou plus faciles à capturer), ce qui semble se confirmer au vu des déclarations.

La distribution mensuelle de ce bilan provisoire, comparée à celle de 2010, fait également apparaître un nombre cumulé de déclarations de mars à juin très supérieur à l'année passée (plus du double) et pour un mois de juillet équivalent (provisoire).

Ces écarts traduisent sans doute de meilleures remontées printanières et de début d'été (confirmées au niveau des stations de comptage), mais surtout, à notre avis, un faible taux de remontée... des informations sur les captures, dans des délais raisonnables.

Un grand merci au Centre d'interprétation des captures des Salmonidés migrateurs de l'Onema de Cesson Sévigné en Bretagne.

Bassins ou rivières	Provisoire fin juillet 2011	Bilans des années précédentes					
		2005	2006	2007	2008	2009	2009
<b>Normandie</b>							
Canche	0			4	5	0	0
Authié	0			4	3	1	0
Bresle	0	55	30	1	4	3	2
Arques	6	80	25	7	7	5	10
Valmont	0			1	0	0	0
Seine	0			2	0	0	0
Touques	0			2	3	2	6
Saire	13			2	8	0	16
Vire	2	2	3	0	0	2	4
Sienne	12	10	29	54	37	20	25
Sée	54						
Sélune	48	222	402	189	189	73	153
Couesnon	22			120	119	42	169
<i>Autres (2005-2006)</i>		15	36	14	26	14	26
<b>Total Normandie</b>	<b>157</b>	<b>396</b>	<b>562</b>	<b>400</b>	<b>401</b>	<b>162</b>	<b>411</b>
<b>Bretagne Nord</b>							
Gouet	1			0	2	0	0
Leff	17	14	10	2	6	3	15
Trieux	26	40	31	58	42	42	40
Jaudy	8	16	10	10	2	4	15
Léguer	110	152	134	61	123	67	63
Yar	1	5	7	4	0	0	0
Douron	7	25	36	22	29	9	20
Queffleuth	1	1	1	1	10	5	6
Penzé	36	24	46	30	74	30	37
Flèche	0			0	1	0	0
Aber-Ildut	9	3	3	6	11	4	9
Aber-Wrac'h	8	2	10	3	6	2	9
Elorn	34	99	126	79	66	45	62
Mignonne	1	21	31	12	11	0	6
Camfrou	2	4	1	2	6	0	1
Aulne	44	75	176	52	53	45	43
<b>Total Bretagne Nord</b>	<b>305</b>	<b>481</b>	<b>622</b>	<b>342</b>	<b>442</b>	<b>256</b>	<b>326</b>
<b>Bretagne Sud</b>							
Goyen	26	23	74	14	30	32	105
Jet	14			2	10	3	4
Steir	12	117	111	10	15	12	11
Odet	12			19	23	9	8
Aven	51	37	46	34	30	18	26
Isole	3			6	10	4	10
Ellé	101	152	185	193	202	98	192
Laïta	2			1	1	2	29
Scorff	14	55	100	62	26	19	60
Blavet	54	192	139	163	103	68	86
Kergroix	0	4	0	2	1	2	0
<i>Autres (2005-2006)</i>		3	3				
<b>Total Bretagne Sud</b>	<b>289</b>	<b>580</b>	<b>655</b>	<b>506</b>	<b>451</b>	<b>267</b>	<b>531</b>
<b>Sud-Ouest</b>							faible
Gave d'Oloron	135	210	203	97	213	63	73
Gave de Mauléon	4	50		16	23	15	8
Gaves réunis	0			0	1	1	0
Gave de Pau	0	1	1	0	0	0	0
Nive	5	10	1	0	2	7	4
Adour	0			0	2	4	0
Nivelle	0	0	1	1	0	0	0
<b>Total Sud-Ouest</b>	<b>144</b>	<b>271</b>	<b>206</b>	<b>114</b>	<b>241</b>	<b>90</b>	<b>85</b>
<b>Total déclarations saumons capturés à la ligne</b>	<b>895</b>	<b>1 728</b>	<b>2 045</b>	<b>1 362</b>	<b>1 535</b>	<b>775</b>	<b>1 353</b>
<b>Bassins ou rivières</b>	<b>Provisoire fin juillet 2011</b>	<b>Bilans des années précédentes</b>					
		2005	2006	2007	2008	2009	2010

# Nos adhérents, écrivains halieutiques

*La Lettre Saumons est l'occasion de publier des extraits d'ouvrages écrits par nos adhérents passionnés de pêche et de voyage.*

Extrait de l'ouvrage paru de Sylvie Tissier « La rivière du Paradis »

## Mes Amis de rencontre

Le chevreuil sortit doucement du petit bois qui longeait la rivière. Prenant son temps, sans affolement, sans même tourner la tête, il entra dans l'eau. Je savais qu'il m'avait repérée alors que je me tenais au milieu du courant et que les lancers effectués avec ma canne à mouche n'avaient pu passer inaperçus. Pourtant il m'ignora superbement en passant à quelques mètres de moi. Je restai immobile, laissant ma soie dériver au risque de la voir s'accrocher. Je baissai seulement les yeux afin que nos regards ne se croisent pas (vieille habitude de chasseur) et à travers mes cils, je le suivis alors qu'il affrontait sans efforts le courant de la Spey. Parvenu sur l'autre rive, il s'ébroua comme un chien et disparut dans les arbustes toujours d'un même pas tranquille, me laissant sous le charme de cette vision qui, dans la douceur d'un soir d'été, prit un aspect idyllique.

C'est ainsi. Plus que le plaisir de la pêche ; ce sont ces instants magiques de rencontres inattendues qui font qu'un brève instant, vous vous sentez privilégié. Privilégié d'être accepté au sein de la nature, au sein d'un monde qui ne vous appartient pas.

Des rencontres, en cinquante ans de pêche, j'en ai connu quelques-unes. En contournant une boucle de la Spey en amont du pont de Carron, je vis un aigle pêcheur et je fus aussi surprise que lui. Il s'envola bruyamment, mais à cet endroit une haute falaise l'empêcha de s'enfuir aussi vite qu'il l'aurait désiré. Cela l'obligea à effectuer un vol tournant pour prendre de la hauteur et passer au-dessus de ma tête, ce qu'il fit en lançant des cris d'effroi qui résonnèrent dans cet étroit canyon. Sur cette même rivière, Jo, un lièvre très gourmand sortait du taillis dès qu'il nous voyait arriver et il ne savait pas résister au petit beurre que nous déposions chaque matin de plus en plus près de la voiture. Si nous avions prolongé notre séjour, je pense qu'il aurait fini par monter sur la banquette !

Et puis il y a eu Yoko. Yoko était un phoque qui pêchait en même temps que nous dans le pool N°1 de la Saint-Michael au Labrador. De temps à autre, je voyais sa tête sortir toute droite hors de l'eau puis disparaître de nouveau à la poursuite

de son déjeuner. Il mordit même un grilse que je pris quelques minutes après lui et qui était devenu tellement agressif à la suite de cette blessure qu'il me fit une bagarre homérique. Pauvre grilse, ce n'était pas son jour ! Mais Yoko ne se contentait pas de déjeuner. Le soir, nous le retrouvions près de l'estuaire, là où la marée se fait sentir. Nous y allions pour prendre des artics chars (l'omble de l'Arctique) qui aiment se tenir à cette limite eau douce/eau salée. Yoko, lui aussi, connaissant le truc et avait le don de provoquer l'affolement des poissons qui n'avaient pas le temps de s'intéresser à nos mouches.

Je n'en parlerai pas de ces multiples saumons qui jaillissaient subitement de l'eau en un bond spectaculaire dans des eaux qui semblaient si vides que nous étions prêts à quitter les lieux. Un seul est resté vraiment dans ma mémoire, je dirais presque dans la mémoire familiale. Il s'agit d'ORNICAR qui jaillit de l'eau au moment où mon fils de huit ans, tout en allongeant sa soie, répétait sagement ses conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car). « Il est là ! ». Le nom était trouvé. Jean-Marc essaya en vain de revoir ce « gros rouge » mais sans succès.

Des centaines de saumons, des milliers plutôt. Ceux qui remontent à l'automne la rivière Adams, en Colombie-Britannique. Ces sockeyes maintes fois vus dans les films documentaires dont la robe rouge et verte et le dos bossu indiquent qu'ils sont prêts à frayer, envahissent la rivière. Marchant dans l'eau du bord, je sentais leur nez heurter mes bottes et j'étais fascinée par cette densité qui colorait la rivière de rouge. Cette partie de rivière est une réserve où la pêche est bien entendue interdite, mais je crois que de toute façon, ces saumons du Pacifique ne sont pas intéressés par quelque leurre que ce soit. Seule compte pour eux la reproduction de l'espèce avec l'accès à leur frayère d'origine.

Ces amis de rencontre enjolivent nos journées de pêche. Il y a l'écreuil curieux, la cane qui traverse la rivière avec ses petits qu'elle « bloque » contre son flanc amont afin qu'ils ne soient pas entraînés par le courant. Les bagarres d'huîtriers en plein vol à la saison des nids et le petit chevreuil endormi dans les rhododendrons

en fleurs sur le beau parcours de Kinermony et dont nous nous sommes écartés en silence...

Il y a ces amis dont le contact ou l'entrevue nous remplissent de joie, mais il y a aussi ceux que l'on voit de loin ou bien que l'on entend seulement. Ours noirs, bruns, grizzlis et loups ne sont pas ceux avec lesquels j'aime entrer en contact. Bien souvent d'ailleurs, c'est la nuit qu'ils se rappellent à vous : les loups qui hurlent, la poubelle renversée à 2 h du matin, le groupe de grizzlis qui traversent le camp pour aller à la rivière au cœur de la nuit en saccageant la cabane où se trouve la réserve de pièces de rechange. Il est vrai qu'à cet endroit, l'accès à la Babine avait été bien dégagé pour permettre aux canoës de pêche de passer aisément. Accès facile pour nous, mais les grizzlis (il y en avait seize de répertoriés autour du camp) avaient également apprécié.

Je ne me suis jamais sentie à l'aise toute seule dans la forêt canadienne. L'hiver surtout, quand le temps gris et neigeux la rend angoissante, hostile. En pêchant la Babine en octobre près de la frontière de l'Alaska, il fallait bien traverser le bois pour aller d'un pool à l'autre. Anxieuse, j'avais demandé à mon guide, qui m'avait déposée au bord de l'eau, ce qu'il fallait faire en cas de rencontre avec un grizzli. « À défaut de poisson, puisque vous ne les gardez pas, débarrassez-vous de vos sandwiches, mais le mieux est de chanter lorsque vous traversez le bois. » C'est ainsi que « Il était un petit navire » a « enchanté » le cœur de la forêt. Le lendemain, il

ne pleuvait pas... Il neigeait !

Mais laissons de côté ces rencontres angoissantes, quoique ces animaux soient superbes, pour retrouver des sensations qui sont pour moi les plus exaltantes, celles dont je ne me lasse pas : les vols des migrateurs. En revenant d'April Point sur l'île de Vancouver, le petit hydravion dans lequel j'avais embarqué vola de concert avec deux groupes d'oies sauvages qui comme moi allaient vers le sud. Là, à porter de main me semblait-il, le long de l'appareil, les oies m'escortaient. J'entendais leurs cris, je voyais leur œil. Tel Nils Holgersson, j'avais envie de me pendre à leur cou. Une autre fois, ce sont deux grands aigles chauves passant au-dessus de notre canoë qui m'escortèrent, un peu comme s'ils voulaient me guider vers la sortie de la forêt. Plus récemment en Islande, tandis que je pêchai, à la fin de l'été, de grands vols d'oies sauvages en V se succédèrent au-dessus de ma tête. De petits vols les rejoignirent pour, ensemble, entreprendre le long voyage vers des cieux plus cléments. À chaque fois que j'entends les cris qui accompagnent ces départs, j'ai le cœur serré et je les suis du regard les larmes aux yeux.

Ainsi, en de multiples occasions, au plaisir de la pêche s'ajoute un contact plus proche avec la nature et dans ces moments-là, faisant fi du principe de précaution, j'apprécie le principe de liberté !

Sylvie Tissier

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique

# Saumons



**L'AIDSA a besoin de votre soutien pour continuer à s'exprimer au niveau national et international en faveur des écosystèmes aquatiques fréquentés par le saumon atlantique**

**AIDSA**  
Association de personnes  
(Loi de 1901)  
Fondée en 1958 (ex. ANDRS)  
Reconnue d'utilité publique  
(Décret du 4 mars 1985)

**Rejoignez-nous**  
AIDSA c/o Institut océanographique  
195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris  
[www.saumonmag.com](http://www.saumonmag.com) [aida@free.fr](mailto:aida@free.fr)

## La suite du mot du Président de la page 1

Comme j'ai eu l'occasion de redire ce que j'avais déjà dit lors de notre dernière assemblée générale, à savoir le caractère très politique de ce sujet et qu'il était urgent d'attendre... une décision... après les multiples rebondissements des derniers mois.

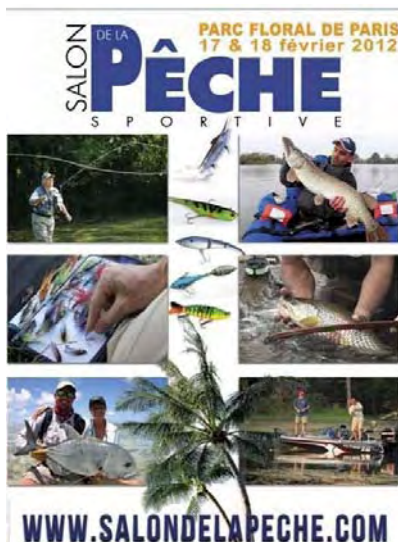
Par contre sur la SÉLUNE, il n'est plus temps d'attendre, c'est à l'État de faire un geste fort pour mettre un terme à la concession qui le lie à Électricité de France.

La situation climatique de notre pays en ce printemps 2011, avec une sécheresse exceptionnelle, ne peut que créer des situations difficiles pour la migration du saumon sur des axes comme la Loire et l'Allier. De nombreux pêcheurs ont réagi face à cette situation de crise. Ce qui a provoqué notre intervention auprès de la ministre.

Ces conditions climatiques (faible débit, température élevée) mettent en évidence un problème qui s'amplifie et qui devient une honte nationale à savoir le braconnage qui sévit sur un grand nombre de rivières.

C'est sans doute un sujet sur lequel l'AIDSA pourra relayer les associations locales qui ont trop souvent le sentiment d'être seules.

Le président, Jean ALLARDI



## L'AIDSA sera présente au Salon de la Pêche de Paris

Cette année, la 16<sup>ème</sup> édition du Salon de la Pêche sportive se déroulera au Parc Floral de Paris, sur deux jours, les vendredi et samedi 17 et 18 février, en bordure du bois de Vincennes, nouvelle mouture et nouveaux tarifs nous annoncent les organisateurs.

L'AIDSA participera au Salon de la Pêche qui est l'occasion de rencontrer nombre de sympathisants et membres de l'association, passionnés de pêche à la mouche et amoureux des rivières. Rendez-vous sur le stand de l'AIDSA les 17 et 18 février 2012. Vous trouverez toutes les informations sur le site du salon.

# La Lettre de l'AIDSA

n° 5-6 1<sup>er</sup> semestre 2011

L'AIDSA a besoin de votre soutien financier pour aller de l'avant.

Aussi, un grand merci à ceux qui l'ont déjà fait.

Pour ceux qui sont en retard, vous n'avez donc pas reçu la carte de membre ci-dessous :



N'oubliez pas d'adhérer ou de renouveler votre adhésion sur 2011. C'est le moment de le faire.

Vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'adhésion que vous pouvez aussi télécharger depuis le site Saumonmag.com.

Individuels : 40 € Cotisation-abonnement (pour un versement supérieur, un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année).

Personnes morales et institutionnelles : 140 €